

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

ÉTATS FINANCIERS

31 DÉCEMBRE 2020

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC
ÉTATS FINANCIERS
31 DÉCEMBRE 2020

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	3 - 5
Bilan	6
Évolution de l'actif net	7
Résultats	8
Flux de trésorerie	9
Notes complémentaires	10 - 19
Renseignements complémentaires	
Annexe A - Activités muséologiques	20
Annexe B - Frais de fonctionnement	20
Annexe C - Frais d'administration	20
Annexe D - Frais de locaux	20

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de
LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Gosselin & Associés inc.¹

GOSELIN & ASSOCIÉS INC.
Société de comptables professionnels agréés

Montréal, le 15 juin 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A101673

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

BILAN

AU 31 DÉCEMBRE 2020

	2020 \$	2019 \$
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	45 484	72 857
Débiteurs (note 3)	268 885	44 822
Stocks boutique	2 939	2 939
Frais payés d'avance	7 887	6 802
Intérêts courus à recevoir	61 031	64 252
Portion à court terme des subventions à recevoir afférentes aux immobilisations (note 4)	<u>203 423</u>	<u>194 100</u>
	<u>589 649</u>	<u>385 772</u>
SUBVENTIONS À RECEVOIR AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS (note 4)	2 642 898	2 842 637
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	3 382 390	3 477 576
COLLECTION (note 16)	<u>1</u>	<u>1</u>
	<u>6 025 289</u>	<u>6 320 214</u>
	<u><u>6 614 938</u></u>	<u><u>6 705 986</u></u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 7)	191 389	55 120
Apports reportés (note 8)	151 423	124 077
Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	61 031	64 252
Portion à court terme de la dette à long terme (note 10)	<u>203 423</u>	<u>194 100</u>
	<u>607 266</u>	<u>437 549</u>
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS (note 9)	3 211 640	3 308 962
DETTE À LONG TERME (note 10)	<u>2 669 897</u>	<u>2 842 637</u>
	<u>5 881 537</u>	<u>6 151 599</u>
	<u>6 488 803</u>	<u>6 589 148</u>
ACTIF NET		
INVESTI EN IMMOBILISATIONS NON AFFECTÉ (DÉFICITAIRE)	170 752	168 615
	<u>(44 617)</u>	<u>(51 777)</u>
	<u>126 135</u>	<u>116 838</u>
	<u><u>6 614 938</u></u>	<u><u>6 705 986</u></u>

ÉVENTUALITÉ (note 14)

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

Louise Beube

 _____, administrateur

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	Investi en immobi- lisations \$	Non affecté \$	2020 Total \$	2019 Total \$
Solde au début de l'exercice	168 615	(51 777)	116 838	169 446
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(5 732)	15 029	9 297	(52 608)
Diminution des subventions à recevoir afférentes aux immobilisations	(190 417)	190 417	-	-
Remboursement de la dette à long terme	190 417	(190 417)	-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles	<u>7 869</u>	<u>(7 869)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>170 752</u>	<u>(44 617)</u>	<u>126 135</u>	<u>116 838</u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC**RÉSULTATS****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020 \$	2019 \$
PRODUITS		
Subventions (note 12)	1 162 045	750 610
Gestion de la salle du Boisé et autres	73 458	159 666
Contributions de services (note 13)	55 000	55 000
Droits d'entrée au musée et animation	5 502	24 615
Contribution de la Fondation du MMAQ	80 000	23 352
Location du musée	510	11 631
Autres produits	2 598	6 439
Ristournes	123	3 906
Gestion Conseil des Métiers d'Art	-	3 166
Dons	233	2 402
Boutique	589	1 842
Cotisation des membres	890	1 010
	<u>1 380 948</u>	<u>1 043 639</u>
CHARGES		
Activités muséologiques (annexe A)	845 749	547 007
Frais de fonctionnement (annexe B)	16 996	21 098
Frais d'administration (annexe C)	134 539	149 138
Frais de locaux (annexe D)	129 996	130 326
Intérêts sur les dettes à long terme	141 317	146 034
Amortissement des immobilisations	103 054	102 644
	<u>1 371 651</u>	<u>1 096 247</u>
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>9 297</u>	<u>(52 608)</u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC**FLUX DE TRÉSORERIE****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

	2020 \$	2019 \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	9 297	(52 608)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(97 322)	(97 322)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>103 054</u>	<u>102 644</u>
	<u>15 029</u>	<u>(47 286)</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	(224 063)	(8 323)
Stocks boutique	-	2 026
Frais payés d'avance	(1 085)	981
Intérêts courus à recevoir	(3 221)	(1 962)
Créditeurs	136 269	30 902
Apports reportés	27 346	(31 259)
Intérêts courus à payer sur la dette à long terme	<u>3 221</u>	<u>1 962</u>
	<u>(61 533)</u>	<u>(5 673)</u>
Sorties de fonds nettes liées aux activités de fonctionnement	<u>(46 504)</u>	<u>(52 959)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(7 869)	(4 454)
Diminution des subventions à recevoir afférentes aux immobilisations	<u>190 417</u>	<u>183 930</u>
Rentrées de fonds nettes liées aux activités d'investissement	<u>182 548</u>	<u>179 476</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Diminution de la dette à long terme	(190 417)	(183 930)
	<u>27 000</u>	<u>-</u>
Sorties de fonds nettes liées aux activités de financement	<u>(163 417)</u>	<u>(183 930)</u>
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(27 373)	(57 413)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>72 857</u>	<u>130 270</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>45 484</u></u>	<u><u>72 857</u></u>

1 - STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Musée des maîtres et artisans du Québec est un organisme à but non lucratif, constitué selon la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec le 26 octobre 1977. C'est un organisme de bienfaisance au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu; il est exempté d'impôts.

Ses objets sont les suivants :

gérer l'exploitation d'un musée d'arts;

acquérir selon tout mode des biens culturels et les utiliser aux seules fins poursuivies par l'organisme.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports affectés à l'acquisition d'immobilisations amortissables sont reportés et constatés aux résultats au même rythme que les immobilisations afférentes.

Droits d'entrée

Les droits d'entrées sont constatés au moment de l'admission des visiteurs.

Produits de location, de gestion de la salle du Boisé et du G7, de contributions de services et autres

Les produits de location, de gestion, de contributions de services et autres sont constatés lorsque la location a lieu et le service est rendu.

Boutique

Les ventes de la boutique sont constatées au moment de la vente.

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du premier entré, premier sorti. Le coût comprend le prix d'acquisition et les frais de transport.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux et périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et périodes
Réserve muséale	Amortissement linéaire	40 ans
Aménagement de salles	Amortissement linéaire	10 ans
Équipement	Amortissement linéaire	10 ans
Matériel informatique	Amortissement dégressif	30 %

Dons et contributions sous forme de biens et de services

L'organisme comptabilise les apports sous forme de biens et de services lorsque la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque ces services auraient autrement été achetés par l'organisme à défaut d'un apport.

Instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût. Les actifs financiers évalués au coût se composent de l'encaisse, des débiteurs, des intérêts courus à recevoir et des subventions à recevoir. Les passifs financiers évalués au coût se composent des créditeurs, des intérêts courus à payer sur la dette à long terme et de la dette à long terme.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes de l'encaisse.

3 - DÉBITEURS

	2020	2019
	\$	\$
Subventions à recevoir	211 710	28 853
Taxes à la consommation	48 594	7 497
Comptes à recevoir	8 581	5 901
À recevoir de la Fondation	-	2 571
	<u>268 885</u>	<u>44 822</u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 DÉCEMBRE 2020****4 - SUBVENTIONS À RECEVOIR AFFÉRENTES AUX IMMOBILISATIONS**

	2020 \$	2019 \$
Ministère de la Culture et des Communications	2 845 774	3 036 737
Portion à court terme des subventions à recevoir afférentes aux immobilisations	<u>(203 423)</u>	<u>(194 100)</u>
	<u>2 642 351</u>	<u>2 842 637</u>

5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2020		2019	
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur nette \$	Valeur nette \$
Réserve muséale	4 084 180	713 523	3 370 657	3 472 762
Aménagement de salles	9 292	9 292	-	-
Matériel informatique	4 670	752	3 918	1 420
Équipement	<u>9 153</u>	<u>1 338</u>	<u>7 815</u>	<u>3 394</u>
	<u>4 107 295</u>	<u>724 905</u>	<u>3 382 390</u>	<u>3 477 576</u>

Réserve muséale: selon une convention avec la Ville de Montréal, la réserve muséale a été construite dans une bâtisse appartenant à la Ville et est à l'usage exclusif du Musée. Au terme de 40 ans d'exploitation, la ville de Montréal se réserve le droit de résilier la convention et reprendre le local.

6 - MARGE DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit de 79 958 \$. Les montants prélevés portent intérêt au taux de 7,95 %. Au 31 décembre 2020, la marge de crédit est de 1 041 \$.

7 - CRÉDITEURS

	2020 \$	2019 \$
Fournisseurs et frais courus	47 081	45 043
Salaires et vacances	32 725	8 315
Sommes à remettre à l'État	935	1 762
Compte à payer - Fondation	<u>110 648</u>	<u>-</u>
	<u>191 389</u>	<u>55 120</u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

8 - APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice et destinées à couvrir les charges des programmes spécifiques de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde au 31 décembre 2019 \$	Encaisse - ments et à recevoir \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 décembre 2020 \$
MCCCQ - Fonctionnement Ville de Montréal- Arrondissement St- Laurent	58 801	279 484	268 234	70 051
Programme Jeunesse Canada au travail	-	117 266	73 458	43 808
MCCCQ-renouvellement exposition permanente	-	27 030	25 080	1 950
MCCCQ - Quand le Cégep St-Laurent s'intègre au bois	44 042	55 677	99 719	-
Action bénévole	2 660	-	-	2 660
MCCCQ - Quand Boucar Diouf s'intègre au bois	1 000	-	1 000	-
Musée canadien de l'histoire	6 960	-	6 960	-
Ville de Montréal- Le vieux St-Laurent, autrement!	10 614	31 683	29 457	12 840
Ville de Montréal - Une mosaïque d'idées!	-	18 392	3 678	14 714
	<u>-</u>	<u>5 400</u>	<u>-</u>	<u>5 400</u>
	<u>124 077</u>	<u>534 932</u>	<u>507 586</u>	<u>151 423</u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

9 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent des apports reçus aux fins d'acquisition réserve muséale et d'actifs incorporels. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations concernées. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivants :

	Solde au 31 décembre 2019 \$	Encaisse - ments \$	Constatés à titre de produits \$	Solde au 31 décembre 2020 \$
	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>
Fondation du Musée des maîtres et artisans du Québec	291 462	-	8 572	282 890
MCCCQ	<u>3 017 500</u>	<u>-</u>	<u>88 750</u>	<u>2 928 750</u>
	<u><u>3 308 962</u></u>	<u><u>-</u></u>	<u><u>97 322</u></u>	<u><u>3 211 640</u></u>

10 - DETTE À LONG TERME

	2020 \$	2019 \$
	<u> </u>	<u> </u>
Emprunt à terme, d'un montant autorisé de 3 550 000 \$, portant intérêt au taux de 4,74 %, remboursable par versements semestriels de 137 363 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en janvier 2024.	2 716 567	2 857 499
Emprunt à terme, garanti par la subvention à recevoir du ministère de la Culture et des Communications, portant intérêt au taux de 4,72 %, remboursable par versements mensuels de 4 742 \$, incluant le capital et les intérêts, échéant en mai 2023.	129 753	179 238
Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (b)	<u>27 000</u>	<u>-</u>
	2 873 320	3 036 737
Portion de la dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>203 423</u>	<u>194 100</u>
	<u><u>2 669 897</u></u>	<u><u>2 842 637</u></u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

10 - DETTE À LONG TERME (suite)

a) L'emprunt à terme est garanti par : une hypothèque mobilière de 1er rang sur la subvention à recevoir afférente aux immobilisations d'une valeur comptable nette de 2 845 774 \$ (2019 - 3 036 737 \$), d'un montant maximal de 3 550 000 \$; l'universalité des liquidités d'une valeur nette comptable de 45 484 \$ (2019 - 72 857 \$), des créances et des comptes à recevoir d'une valeur nette comptable de 304 230 \$ (2019 - 44 822 \$); l'universalité des biens comprenant les stocks d'une valeur nette comptable de 2 939 \$ (2019 - 2 939 \$); la collection et le cautionnement de la Fondation du Musée des maîtres et artisans du Québec.

b) L'organisme a obtenu un prêt de 40 000 \$ garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes. Le prêt est sans intérêt jusqu'au 31 décembre 2022 et fera l'objet d'une radiation allant jusqu'à 25 % s'il est remboursé en totalité avant cette date. L'organisme prévoit rembourser ce prêt en totalité le 31 décembre 2022 et est raisonnablement certain de se conformer à toutes les conditions et de bénéficier d'une radiation de 10 000 \$. L'organisme a comptabilisé un montant de 10 000 \$ de subvention pour radiation du capital, un montant de 3 750 \$ de subvention sous forme d'un rabais d'intérêts sous le poste « Compte d'urgence pour entreprises canadiennes (CUEC) » et un montant de 1 000 \$ sous forme de charge d'intérêts sous la rubrique « frais bancaires » à l'annexe B.

Les versements en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2021	203 423
2022	240 193
2023	211 974
2024	177 891
2025	182 517
Autres	1 883 776

11 - INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux subventions à recevoir afférentes aux immobilisations et des intérêts courus à recevoir.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque de ne pas être en mesure de répondre à ses besoins de trésorerie ou de financer ses obligations lorsqu'elles arrivent à échéance. L'organisme est exposé au risque de liquidité à cause de ses dettes à long terme. Toutefois, l'organisme reçoit une subvention du ministère de la Culture et des Communications pour payer le capital et les intérêts de sa dette à long terme.

L'organisme gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels et en gérant les échéances des passifs financiers.

L'organisme est d'avis que ses ressources financières récurrentes lui permettent de faire face à toutes ses dépenses.

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur. L'organisme est exposé à ce type de risque sur sa dette à long terme et sur sa subvention à recevoir afférente aux immobilisations.

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12 - SUBVENTIONS

	2020 \$	2019 \$
MCCCQ- Fonctionnement (note 8)	268 234	231 205
Subvention salariale d'urgence canadienne (SSUC)	252 661	-
Intérêts - MCCCQ réserve muséale	133 795	135 926
MCCCQ - Renouvellement exposition permanente (note 8)	99 719	52 709
Intérêts - MCCCQ	7 414	10 108
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations - FMMAQ (note 9)	8 572	8 572
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations - MCCCQ (note 9)	88 750	88 750
Arrondissement St-Laurent - Fonctionnement	85 000	85 000
Musée canadien de l'histoire (note 8)	29 457	52 753
Conseil des arts de Montréal - Fonctionnement	33 000	30 000
Emploi-Québec	17 855	19 873
Programme Jeunesse Canada au travail	25 080	14 716
Programme Jeunesse Canada stage (note 8)	4 480	11 278
Carrière été Canada	7 700	8 820
Gouvernement du Québec - Action bénévole	1 000	900
Autres subventions	7 512	-
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	13 750	-
PME Montréal Centre-Ouest	50 000	-
Subvention d'urgence du Canada pour le loyer (SUCL)	24 388	-
Ville de Montréal - Le vieux St-Laurent, autrement!	3 678	-
	<u>1 162 045</u>	<u>750 610</u>

13 - CONTRIBUTIONS DE SERVICES

L'organisme a reçu une contribution en services de 55 000 \$ pour ses locaux. Les dépenses correspondantes sont les suivantes :

	2020 \$	2019 \$
Charges - Frais de locaux		
Chauffage	25 000	25 000
Énergie	15 000	15 000
Entretien et réparations	15 000	15 000
	<u>55 000</u>	<u>55 000</u>

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

14 - ÉVENTUALITÉ

L'organisme n'a pas encore débuté le processus d'évaluation de l'impact de la Loi sur l'équité salariale sur la rémunération de ses employés. Par conséquent, il n'est actuellement pas possible d'estimer le montant de compensation qui pourrait devoir être versé aux employés assujettis, le cas échéant.

15 - OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Musée des maîtres et artisans du Québec (le Musée) est apparenté à la Fondation du Musée des maîtres et artisans du Québec (la Fondation) du fait que l'objectif principal de la Fondation consiste à organiser des campagnes de levée de fonds afin de soutenir financièrement le Musée. De plus, la directrice générale du Musée siège sur le conseil d'administration de la Fondation. :

	2020 \$	2019 \$
Les transactions et les soldes entre apparentés comprennent :		
Contribution de la Fondation du Musée de maîtres et artisans du Québec	80 000	23 352
Comptes à payer à la Fondation du Musée des maîtres et artisans du Québec	110 648	-

La Fondation a contribué une somme de 80 000\$ aux projets de développement du Musée, soit un montant de 38 784\$ pour le projet de site web et image de marque, et un montant de 41 216\$ pour le projet de renouvellement de l'exposition permanente. De plus, un montant de 110 648\$ a été avancé au Musée par la Fondation à titre de liquidité comme contribution perçue d'avance pour le projet de Renouvellement d'exposition permanente pour l'année 2021-2022.

16 - COLLECTION

La collection de l'organisme regroupe des objets reliés aux arts et aux traditions populaires du Québec, datant principalement des 18e et 19e siècles. Ces objets documentent plusieurs siècles d'histoire canadienne-française et rendent hommage à ses maîtres et artisans. La collection de l'organisme comprend plus de 13 000 objets variés.

Au cours de l'exercice 2020, l'organisme a reçu sous forme d'apports : des céramiques, des tapisseries et divers autres objets. La juste valeur de ces objets est de 185 110 \$ (2019 - 239 231 \$). La collection est comptabilisée dans les registres de l'organisme à une valeur symbolique.

De plus, l'organisme n'a engagé aucune dépense importante à l'égard des pièces de la collection et n'a procédé à aucune disposition importante des pièces de la collection.

17 - EXEMPTION DE TAXES FONCIÈRES ET SCOLAIRES

En date du 23 avril 2013, la commission municipale du Québec a accordé une exemption de taxes foncières et scolaires au Musée des maîtres et artisans du Québec. En date du 6 août 2015, la commission municipale du Québec a accordé une exemption de taxes foncières et scolaires au Musée des maîtres et artisans du Québec pour sa réserve muséale.

18 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

LE MUSÉE DES MAÎTRES ET ARTISANS DU QUÉBEC
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2020 \$	2019 \$
ANNEXE A - ACTIVITÉS MUSÉOLOGIQUES		
Salaires	396 769	313 474
Charges sociales	59 461	48 714
Frais d'exposition	335 083	117 175
Cachets aux artistes	1 838	27 353
Publicité et production	46 904	26 588
Gestion des collections	3 007	5 250
Éducation, animation et activités culturelles	63	3 865
Cotisations et abonnements	1 966	2 428
Congrès et formation	410	1 663
Fournitures de bureau et papeteries	51	417
Poste et messagerie	157	80
Petit équipement muséologique	40	-
	<u>845 749</u>	<u>547 007</u>
ANNEXE B - FRAIS DE FONCTIONNEMENT		
Frais de fonctionnement du bureau et activités d'animation	8 710	10 482
Informatique	3 975	5 022
Frais bancaires	3 254	3 266
Promotion et représentation	1 057	2 328
	<u>16 996</u>	<u>21 098</u>
ANNEXE C - FRAIS D'ADMINISTRATION		
Salaires et charges sociales	105 270	129 425
Honoraires de consultation	14 263	7 790
Honoraires d'audit	7 770	6 345
Déplacements	333	4 448
Entretien	812	933
Honoraires informatique	6 091	197
	<u>134 539</u>	<u>149 138</u>
ANNEXE D - FRAIS DE LOCAUX		
Charges locatives	41 977	41 627
Énergie	33 498	35 726
Chauffage	25 000	25 000
Entretien et réparations	15 132	15 000
Assurances	12 010	10 981
Système d'alarme	2 379	1 992
	<u>129 996</u>	<u>130 326</u>